

Type: **1**

Grande Roche Plissée

n° régional: 0000027

n° national: 030030045

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Cette ZNIEFF de type I est créée afin de porter à connaissance des savane-roches non répertoriées lors de l'inventaire dédié mené en 2011. Ce milieu extrêmement rare en Guyane présente des espèces patrimoniales floristiques comme *Bromelia granvillei*.

Sources cartographiques:

La localisation a été réalisée sur la base de données GPS (comm. Pers. O. Tostain) et d'une photo-interprétation pour localiser le secteur englobant l'ensemble des savane-roches. Les contours se basent sur les criques encadrant les dalles rocheuses.

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 16

Localisation

Relations type I/II

Communes

Ouanary
Saint-Georges

Superficie

1333,63 ha

Altitude(s)

De 15m à 25m

Commentaire général

La ZNIEFF de la Grande Roche Plissée (type I) se situe sur la commune de Saint-Georges de l'Oyapock, en bordure du fleuve Oyapock au niveau de l'Îlet Galion.

Cette ZNIEFF couvre un ensemble de savanes-roches qui présentent un fort intérêt patrimonial pour la flore qu'elles abritent. On y recense au moins trois espèces de plantes déterminantes et intégralement protégées : *Bromelia granvillei* (Bromeliaceae), *Ananas ananassoides* (Bromeliaceae) et *Cyrtopodium andersonii* (Orchidaceae).

La grande orchidée terrestre *Cyrtopodium andersonii* est restreinte aux rares habitats de roches affleurantes. Bien connue des inselbergs de l'intérieur, elle est particulièrement menacée sur le littoral guyanais par les feux et les prélèvements.

Les ananas sauvages présents sur cette savane-roche forment eux aussi une population disjointe et isolée d'une espèce rare sur le littoral et présentant un intérêt génétique pour l'agronomie.

Enfin, *Bromelia granvillei* est endémique stricte du nord-est de la Guyane française et inféodée aux habitats rocheux.

Aucun inventaire faunistique n'est disponible pour ce secteur isolé et méconnu.

Les menaces qui pèsent sur cette ZNIEFF sont liées à sa proximité avec le bourg de Saint-Georges favorisant ainsi la présence d'abattis à proximité et en conséquence d'éventuels impacts par le feu.

Bilan des connaissances

Mammifères: Nul	Reptiles: Nul	Ptéridophytes: Nul	Champignons: Nul
Oiseaux: Nul	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Nul	Phanérogames: Faible	Lichens: Nul	Habitats: Faible
Poissons: Nul			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Contraintes du milieu physique
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Situé sur la rive gauche de l'Oyapock, entre Tampac et l'Îlet Galion, le zonage est délimité comme suit:

N: Au nord, la zone suit la bordure de la forêt inondable (appartenant à la ZNIEFF "Monts de l'Observatoire et rivière

Ouanary") entre les points A et B.

E: La limite est suit la rive droite du cours d'eau sans nom du point B à sa source puis emprunte le talweg pour aller rejoindre une autre crique au point C. La délimitation longe la rive droite de cette crique jusqu'au point D, à l'intersection entre la crique et une zone tampon de 600m de la rive de l'Oyapock. La bordure longe ensuite le fleuve jusqu'aux point E pour contourner les parcelles dégradées puis longe le fleuve du point F au point G.

S: La limite sud borde les parcelles dégradées par les points G à J puis rejoint un affluent de la Gabaret au point K.

W: la limite ouest remonte cette crique jusqu'à sa source, emprunte le talweg puis regagne une autre crique (point L) qu'elle longe pour regagner le point A.

Coordonnées de points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (410410m; 442397m) - B (412125m; 442852m) - C (413047m; 441982m) - D (413910m; 440524m) - E (412768m; 438933m) - F (413134m; 438772m) - G (412841m; 438048m) - H (412335m; 438110m) - I (412284m; 437976m) - J (411393m; 438274m) - K (410784m; 438467m) - L (410039m; 441393m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Berges tropicales arbustives, fourrés ripicoles
Criques en sous-bois de forêt dense de basse altitude
Forêts dégradées et forêts secondaires
Forêts denses sempervirentes humides de basse altitude de Guyane < 500 m
Forêts inondables des berges des rivières et fleuves
Lisières des savanes-roches
Savanes-roches

Statuts de propriété

Domaine communal
Domaine de l'état
Propriété privée (personne physique)

Facteurs d'évolution

Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds
Habitat humain, zones urbanisées (possible)
Pratiques agricoles et pastorales
Mises en culture, travaux du sol (possible)
Pratiques et travaux forestiers
Coupes, abattages, arrachages et déboisements (possible)
Pratiques liées aux loisirs
Pêche (possible)
Chasse (possible)

Géomorphologie

Affleurement rocheux
Colline
Vallon

Mesures de protection

Protections réglementaires nationales
Forêt domaniale

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Géologique
Géomorphologique
Scientifique
Paysager

Intérêts fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Intérêts patrimoniaux

Ecologique
Floristique

Sources de données

Bibliographie: Tostain O., 2009 - Mission de prospection de la Grande Roche Plissée
Informateur: TOSTAIN Olivier

Listes d'espèces au 23/12/2014



==> Nombre espèces déterminantes: 3

/

Bromelia granvillei

Cyrtopodium andersonii

/Equisetopsida

Ananas ananassoides